

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 22 MARS 2024 -

DELIBERATION

Numéro 24 - 02 - 003

Délibération n° 1 : L'affectation du résultat 2023.

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 21 février 2024 s'est réuni le 22 mars 2024 à partir de 10 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne, sous la présidence de Monsieur Georges ZIEGLER, Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, afin d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le quorum de l'assemblée était atteint.

Présents :

Mesdames Sylvie BONNET – Chantal BROSSE – Fabienne PERRIN – Marie-Jo PEREZ.

Messieurs Jean-François CHORAIN – Charles DALLARA – Philippe DENIS – Pierre DEVEDEUX – Luc FRANCOIS – Gilles GRECO – Eric LARDON – Patrick MADON – Lucien MURZI – Yves PARTRAT – Hervé REYNAUD – Michel ROBIN – Georges ZIEGLER.

Excusés :

Mesdames Valérie PEYSSELON (pouvoir donné à François CHORAIN) – Messieurs Jean-François BARNIER (pouvoir donné à Georges ZIEGLER) – Pierrick COURBON (pouvoir donné à Yves PARTRAT) – Sylvain DARDOULLIER (pouvoir donné à Fabienne PERRIN) – Henri GROSDENIS.

